

Vers une crise politique majeure ?

■ Le gouvernement est mis en difficulté là où il entendait imposer sa marque : la sécurité.

La trêve politique imposée par les attentats du mardi 22 mars n'aura duré que trois jours. Dès ce vendredi, les échanges entre majorité et opposition devraient être extrêmement conflictuels. A 14 heures, les membres des commissions Intérieur, Justice et Affaires étrangères se réuniront à la Chambre, pour une séance commune. Face à eux, se tiendront les trois ministres responsables des départements concernés – Jan Jambon (N-VA), Koen Geens (CD&V) et Didier Reynders (MR).

Le temps du deuil et de la compassion a vécu. Les députés de l'opposition (PS, CDH, Ecolo, SP.A, Groen...) entendent, au plus vite, mettre une pression maximale sur le gouvernement. Les premiers éléments de l'enquête tendent en effet à montrer des manquements graves à plusieurs niveaux de l'appareil d'Etat, dans les semaines qui ont précédé le désastre du 22 mars.

Trois questions se posent. De quelles informations disposait le gouvernement ? Quand les a-t-il reçues ? Qu'en a-t-il fait ? Ce sont, pour l'essentiel, ces questions qui seront adressées aux ministres Jambon, Geens et Reynders. Un élu de l'opposition annonce la couleur : *"Ils doivent s'expliquer. On ne va pas les lâcher."*

Individu dangereux

De multiples zones d'ombre sont à dissiper. Des sources politiques indiquent,

sans plus de précision, que les Etats-Unis, la Russie et Israël auraient récemment remis aux autorités belges des renseignements précis sur l'imminence d'un attentat. Aucune confirmation à ce stade. Pour l'heure, le fait le plus gênant pour le gouvernement dirigé par Charles Michel (MR) concerne les allégations du président turc Recep Tayyip Erdogan. Celui-ci a indiqué qu'Ibrahim El Bakraoui, l'un des kamikazes qui s'est fait exploser à l'aéroport de Zaventem, aurait été arrêté en Turquie en juillet 2015, puis expulsé vers les Pays-Bas, où sa trace se perd. Comment les services belges et néerlandais ont-ils pu laisser filer un individu présenté par les autorités turques comme dangereux ?

Un autre fait intrigue le monde politique : les propos tenus le dimanche 20 mars par Didier Reynders. Lors d'un colloque, le ministre avait affirmé que Salah Abdeslam, suspecté d'avoir participé aux attentats de Paris en novembre, était *"prêt à recommencer quelque chose"* et que les récentes perquisitions avaient permis la découverte d'un *"nouveau réseau d'individus autour de lui"*. Une source s'étonne : *"Quand j'ai entendu ça, je me suis dit que le ministre des Affaires étrangères disposait d'informations précises. Reynders a un défaut : il aime bien parler. Mais il a aussi une grande qualité : quand il parle, ce n'est pas de l'intox, c'est du sérieux. Deux jours après ses déclarations, on a vu l'horreur."*

Niveau 3 ou 4 ?

Ces commentaires appellent une question. Dans l'hypothèse où un danger concret planait sur Bruxelles, pourquoi le niveau de la menace a-t-il été maintenu au niveau 3, sur une échelle qui en comprend quatre ? C'est là une des énigmes que devra résoudre la commission

d'enquête sur les événements de 22 mars, que le gouvernement a acceptée, ce jeudi, de mettre sur pied. Pour la coalition fédérale, c'est là une concession. Mais c'est aussi une manière de temporiser, d'acheter du temps.

L'opération devrait cependant tourner au grand déballage. Beaucoup considèrent comme acquis

que des dysfonctionnements majeurs seront identifiés. Mais ceux-ci concerneront-ils des problèmes connus de longue date, comme les sous-effectifs policiers ou l'archaïsme du système judiciaire ? Ou mèneront-ils à des erreurs commises ces derniers mois ? Dans le premier cas, le gouvernement pourrait se targuer d'être conforté dans sa volonté de rupture, lui qui a évincé les socialistes, au pouvoir de 1988 à 2014. Dans la seconde hypothèse, l'opposition pourra accuser le gouvernement d'avoir failli là où il entendait imposer sa différence – la sécurité, le maintien de l'ordre, la lutte antiterroriste.

L'opposition, composée du centre et de la gauche (à l'exception des élus Vlaams Belang et PP), part cependant avec un fort handicap : les questions de sécurité avantagent traditionnellement la droite. *"Si le gouvernement joue aux forts-à-bras, on peut au moins tenter de démontrer que ce sont des bras cassés"*, suggère néanmoins un socialiste.

François Brabant

La commission d'enquête sur les attentats du 22 mars risque de tourner au grand déballage.

Chronologie de la polémique Ibrahim El Bakraoui

Mercredi après-midi



ABACA/REPORTERS

La révélation d'Erdogan

Le président turc Recep Tayyip Erdogan affirme qu'un des auteurs des attaques qui ont frappé la Belgique a été arrêté en juin 2015 à Gaziantep, dans l'Est de la Turquie. L'homme a été livré à la Belgique mais les autorités belges l'auraient relâché, *"malgré les avertissements turcs"*. Un peu plus tard, un haut responsable turc précise qu'il s'agit d'Ibrahim El Bakraoui.

Mercredi soir



REYNERS/PHOTONEWS

Le démenti de Geens

Le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) rétorque que, selon les informations que le parquet fédéral lui a fournies, Ibrahim El Bakraoui n'a pas été renvoyé vers la Belgique mais vers les Pays-Bas. Il ajoute: *"A ce moment, la personne concernée n'était pas connue chez nous pour terrorisme, c'était un criminel de droit commun en liberté conditionnelle."*

Durant la nuit



LALMAND/BELGA

La démission de Jambon et Geens

Le Premier ministre Charles Michel (MR), le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V) et le ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) passent de longues heures à évaluer les éventuelles erreurs commises par les services belges. Jan Jambon d'abord, Koen Geens ensuite, disent au Premier ministre qu'ils sont prêts à assumer les erreurs commises. Ils évoquent une démission. Charles Michel balaie cette idée. Dans la situation actuelle, il importe de serrer les rangs, aurait dit le Premier.

Jeudi matin



DIEFFENBACH/BELGA

Les exigences de l'opposition

L'opposition au Parlement fédéral réclame que la clarté soit faite sur le sort réservé à Ibrahim El Bakraoui après son arrestation à la frontière turco-syrienne. Le CDH, notamment, rappelle sa demande de mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire. *"C'est ce genre d'information sur laquelle il faut faire la lumière et qui peut être traitée dans une telle commission"*, justifie le député humaniste Georges Dallemagne (photo).

Jeudi midi



CHRISTOPHE LICOPPE/PHOTONEWS

La décision des présidents

La conférence des présidents de la Chambre se réunit dans une ambiance tendue. C'est elle qui fixe l'agenda des travaux parlementaires. Elle décide que les commissions Justice, Intérieur et Affaires étrangères tiendront une réunion conjointe ce vendredi à la suite des propos de M. Erdogan. Les groupes de la majorité, dont l'Open VLD dirigé par Patrick Dewael (photo), se prononcent en faveur de la création d'une commission d'enquête.

Jeudi après-midi



CHRISTOPHE LICOPPE/PHOTONEWS

La promesse de Michel

Lors de l'hommage aux victimes des attentats, en début d'après-midi, à la Chambre, le Premier ministre annonce que le gouvernement mettra tout en œuvre pour faire la lumière sur les attentats du 22 mars. *"Il ne pourra pas y avoir d'impunité. [...] Il ne pourra pas y avoir de zones d'ombre"*, scande Charles Michel.

Jeudi fin d'après-midi



JANSSENS/BELGA

La confirmation de Bracke

A la fin de la séance plénière, le président de la Chambre Siegfried Bracke (N-VA) confirme qu'une commission d'enquête parlementaire sera mise sur pied. Elle portera sur l'action des autorités en lien avec la menace terroriste et les récents attentats de Bruxelles. Une proposition visant à créer cette commission sera prochainement prise en considération.

Jeudi début de soirée



BALUWERTS

La défense de Madrane

Le ministre en charge des Maisons de justice en Fédération Wallonie-Bruxelles, Rachid Madrane (PS), réfute tout dysfonctionnement dans le suivi de la libération conditionnelle d'Ibrahim El Bakraoui. Après des propos du ministre de la Justice rappelant la responsabilité des Communautés en la matière, M. Madrane assure que cette mission a *"bien été exécutée comme elle devait l'être"*.

Le récit

Les coulisses d'une démission avortée

■ Jan Jambon et Koen Geens ont failli jeter l'éponge suite aux révélations d'Erdogan.

Récit Frédéric Chardon

Si les énormes bombardements de Mehmet II ont eu raison des murailles de Constantinople en 1453, le président de la République turque, Recep Tayyip Erdogan, sait également manier de puissants canons. Mercredi, lors d'un discours prononcé à Ankara, le boulet qu'il a projeté vers le gouvernement belge a fait trembler les murs du 16, rue de la Loi : le kamikaze Ibrahim El Bakraoui, l'un des deux terroristes morts à Zaventem, avait été interpellé durant l'été 2015 à la frontière avec la Syrie et expulsé sans que la Belgique, pourtant avertie, ne l'ait réclamé.

Lorsque cette révélation fait le tour des médias mercredi vers 17h30, Charles Michel ne mesure pas encore son ampleur. Il demande au ministre de l'Intérieur Jan Jambon et au ministre de la Justice Koen Geens d'enquêter sur d'éventuelles défaillances des autorités belges dans le suivi du dossier El

Bakraoui. Réunion de crise au cabinet de l'Intérieur : le vice-Premier N-VA est inquiet, les explications qui lui reviennent de la police fédérale indiquent, en effet, des dysfonctionnements. En poste dans l'ambassade belge de la capitale turque, l'officier de liaison de la police judiciaire n'aurait pas réagi à ces renseignements inquiétants. De son côté, Koen Geens reçoit également des explications similaires démontrant, comme l'explique une source, *"qu'il y avait bien de sérieuses zones d'ombre dans le dossier et, sans doute, des erreurs"*.

"Charles, on peut se voir ?"

Stupéfait, fortement marqué par la pression des heures terribles qui ont suivi les attentats de Bruxelles, Jan Jambon est le premier à appeler le Premier ministre : *"Charles, on peut se voir ?"*, de-

mande-t-il. Rendez-vous est pris immédiatement au Lambermont, cet hôtel de maître en face du Parc royal qui abrite la résidence officielle du chef du gouvernement fédéral. Le chef de la N-VA au sein de la majorité arrive vers 23 heures. Il évoque auprès de Charles Michel l'hypothèse d'une démission. Le ministre de la Justice les rejoint au n°1 de la rue du Lambermont, ainsi que le vice-Premier ministre MR, Didier Reynders.

Une réunion à quatre démarre.

"Pas eu de démission"

Koen Geens avait déjà, quelques heures avant, répondu publiquement aux critiques d'Erdogan. Mais sa défense était un peu courte pour convaincre et, à son tour, il évoque l'idée d'une démission. *"Mais à aucun moment, Geens et Jambon n'ont officiellement présenté leur démission et donc le Premier ministre n'a pas dû les refuser"*, explique un informateur fédéral.

Charles Michel prend alors une série de contacts "en bilatérale" avec les vice-Premiers ministres de sa coalition et avec les présidents de parti. Il veut s'assurer que la confiance est toujours là, que personne ne veut débrancher la prise. Ce n'est pas le cas : durant la nuit de mercredi à jeudi, il apparaît qu'aucun poids lourd "suédois" de réclame la tête de Jan Jambon ou de Koen Geens. Et, jamais, la survie du gouvernement lui-même n'est évoquée. *"Le cocktail de la pression politique et médiatique et les soudains propos d'Erdogan ont littéralement sidéré Koen Geens et Jan Jambon. C'est dans l'émotion qu'ils ont pensé à un moment quitter le gouvernement."*

Par contre, des contacts entre le Premier ministre et les présidents du MR, de la N-VA, du CD&V et de l'Open VLD, il est ressorti qu'il fallait absolument éclaircir les points obscurs de la traque des terroristes. Durant les échanges téléphoniques nocturnes, la création d'une commission d'enquête parlementaire a été validée par les partenai-

res de la majorité fédérale.

"Tout le monde veut continuer?"

Toutefois, le Premier ministre veut sortir de ce cadre informel : un "kern" est par conséquent convoqué jeudi matin. Il s'agit bien entendu de revenir sur les suites des attentats, faire le point sur l'enquête, sur les failles qui ont conduit à ne pas avoir repéré El Bakraoui, pourtant offert sur un plateau par la police turque...

Charles Michel pose tout de même une question grave : *"Est-ce que tout le monde autour de la table veut continuer ?"* Dans la salle, sont présents les deux "démission-

naires" – Jambon et Geens – mais aussi Kris Peeters (CD&V), Didier Reynders et Alexander De Croo (Open VLD). Le vice-Premier ministre démocrate-chrétien flamand est le premier à prendre la parole : *"Nous, on continue."* Les autres membres du kern donnent également leur feu vert. La "suédoise" vient de survivre à sa pire épreuve.

"Nous, on continue", confirme Kris Peeters à Charles Michel. Les autres membres du kern donnent aussi leur feu vert. La "suédoise" vient de survivre à sa pire épreuve...

Une commission parlementaire va enquêter sur les attentats

■ Dès le 2 mars, le CDH avait demandé une commission d'enquête sur les connexions belges du carnage de Paris, en novembre 2015.

Récit François Brabant

Ce jeudi midi, à l'heure où doit débiter la conférence des présidents, seuls les chefs de groupe de l'opposition sont présents dans la salle 1 de la Chambre. Les représentants des quatre formations du gouvernement – Denis Ducarme (MR), Patrick Dewael (Open VLD), Servais Verherstraeten (CD&V) et Peter De Roover (N-VA) – arrivent avec trente minutes de retard sur l'horaire prévu.

Les premiers échanges sont très tendus. Ils ne portent pas sur les attentats commis à Bruxelles le 22 mars, encore moins sur d'éventuelles erreurs du gouvernement, mais sur l'agenda des travaux parlementaires. Faut-il se contenter d'une cérémonie d'hommage aux victimes ? Organiser la séance plénière, comme un jeudi après-midi habituel ? Et si oui, doit-on respecter l'ordre du jour initial ? Aboutir à un consensus s'avère laborieux.

Alors que les chefs de groupe sont confinés dans ce huis clos, des révélations secouent la Belgique au dehors. Le transfert nébuleux d'Ibrahim El Bakraoui, l'un des kamikazes qui s'est fait exploser à l'aéroport de Zaventem, de la Turquie vers les Pays-Bas pose de graves questions. Plusieurs médias annoncent que les ministres de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), et de la Justice, Koen Geens (CD&V),

auraient présenté leur démission, refusée par le Premier ministre Charles Michel (MR). Depuis la salle 1 de la Chambre, les chefs de groupe tentent d'en savoir plus. Ils envoient des SMS. Plusieurs d'entre eux se parlent en aparté. Peter De Roover sort quelques minutes. Via leur smartphone, les quatre représentants de la majorité sont en contact constant avec des ministres fédéraux.

C'est Patrick Dewael qui, le premier, clarifie le débat. *"Vu la tournure des choses, je ne suis plus opposé au principe d'une commission d'enquête parlementaire pour faire toute la clarté sur les événements."* Servais Verherstraeten marque lui aussi son accord. En coulisses, le gouvernement a donné son feu vert.

Une revendication du CDH

Avant les attentats du 22 mars, avant l'arrestation du suspect Salah Abdeslam le 18 mars, le CDH avait été le premier parti à réclamer une commission d'enquête parle-

mentaire, par la voix de sa cheffe de groupe, Catherine Fonck. C'était le 2 mars, en conférence des présidents, déjà. Sa demande faisait suite aux révélations du quotidien "L'Echo", selon lequel la police connaissait dès juillet 2014 les intentions des frères Brahim et Salah Abdeslam, coauteurs présumés des attentats de Paris en novembre dernier. Le parti centriste entendait alors *"déterminer sans tabous la responsabilité de la Belgique dans les événements ayant conduit à ce massacre"*.

La demande du CDH avait alors été vigoureusement rejetée par le MR et par le CD&V, mais aussi par le PS. Ce mardi encore, sa cheffe de groupe, Laurette Onkelinx, s'opposait à l'idée d'une commission d'enquête.

Koen Geens, le fort en thème, à qui tout a longtemps souri

■ Brillant étudiant, grand prof, avocat prestigieux, ministre influent avant un sérieux recul.

Portrait
Jean-Claude Matgen

Koen Geens, ministre CD&V de la Justice, appartient à la catégorie des grosses têtes ou, plus élégamment dit, des têtes bien faites.

Né à Brasschaat, dans la banlieue d'Anvers, le 22 janvier 1958, marié à Griet et père de trois enfants prénommés Rein, Lut, et Aart, le ministre a occupé assez tardivement des fonctions politiques d'importance.

Un orphelin très brillant étudiant

Ce juriste, formé à la KULeuven, dont il est sorti, en 1980, avec la plus grande distinction, diplômé de Harvard l'année suivante,

a occupé divers postes académiques de haut vol, rafflé des prix prestigieux et publié nombre de doctes ouvrages. Son CV est aussi long que l'annuaire téléphonique mais l'homme n'en fait mention que par nécessité.

Pour "percer", Koenraad (son vrai prénom) Geens a pourtant dû se battre. Son père est mort alors qu'il n'était encore qu'un bébé et le petit orphelin a grandi sans le secours de ce germaniste (qu'était aussi sa maman). Après de très bonnes études secondaires au collège Sint-Jan Berchmans, à Merksem, le jeune scout balance entre les études de droit et celles de philologie germanique. On sait quel choix il opéra in fine.

Bonne pioche car il ne se contenta pas de briller comme étudiant, il tomba aussi amoureux d'une condisciple.

À la tête d'un prestigieux cabinet

Professeur, Koen Geens est aussi et sur-

tout connu comme avocat d'affaires. La profession, il l'embrasse à partir de 1989, fondant, cinq ans plus tard, en compagnie de Xavier Dieux, un autre robin brillantissime, sorti de l'ULB, lui, un cabinet qui, sous le nom d'Eubelius, va connaître un essor international.

En 1999, aux côtés d'Anne Benoît-Moury, de l'Université de Liège, Koen Geens assure l'accompagnement scientifique du nouveau Code des sociétés. Il sera également, en 2004-2005, titulaire de la Chaire Francqui à l'ULB.

On aura évidemment compris que l'homme est un parfait bilingue. Si parfait qu'il est capable de vous faire, dans la langue de Voltaire, des citations inconnues de bien des intellectuels francophones.

On vous l'a dit, son entrée en politique est tardive. C'est en 2007 qu'il devient chef de

"Il n'y a peut-être pas eu de transmission d'information en temps opportun de Turquie vers la Belgique et en Belgique même."

KOEN GEENS

Le ministre de la Justice commentant le "couac" concernant El Bakraoui.

cabinet du ministre-Président flamand, Kris Peeters (CD&V évidemment). Son point fort est, il est vrai, la direction et l'encadrement des équipes.

Débuts en politique plus que prometteurs

Lors de la composition du nouveau gouvernement flamand en 2009, il quitte l'entourage de Kris Peeters et redevient professeur mais, en mars 2013, il est sollicité pour reprendre, au sein du gouvernement Di Rupo, le poste de ministre des Finances délaissé par Steven Vanackere, démissionnaire.

Il accepte le défi mais demeure professeur extraordinaire à l'Université catholique de Louvain. Il quitte toutefois Eubelius et le conseil d'administration de BNP Paribas Fortis où il siégeait.

Le 25 mai 2014, il est élu député fédéral, poste qu'il confie à sa suppléante quand il devient, le 11 octobre 2014, ministre de la Justice dans le gouvernement Michel.

Comme ministre des Finances, Koen Geens donna d'entrée l'image d'un homme racé, doué d'une intelligence acérée et goûtant peu à la "politique politicienne". Ce sont ces atouts qui l'aideront à décrocher le ministère régalien de la Justice.

Etoile pâissante

Il s'y présenta avec un enthousiasme qui tranchait avec le style médiocre d'Anne-mie Turtelboom (Open VLD). Fin manœuvrier, confiant en ses connaissances du droit et de ses acteurs, Koen Geens entama sa mission avec brio. Les barreaux étaient séduits par le discours ambitieux de l'un des leurs, les magistrats remplis de l'espoir de le voir les tirer du marasme dans lequel des années d'économies aveugles avaient plongé leur institution.

Mais il apparut rapidement que la Justice n'échapperait pas à un train d'économies budgétaires drastiques. Le 20 mars 2015, toute la magistrature était, fait sans précédent, réunie au Palais de justice de Bruxelles pour faire connaître son ire et ses craintes. Dans l'opposition, des élus comme Olivier Maingain (Défi) et Laurette Onkelinx (PS) accumulèrent les tacles.

Mais Koen Geens, prétextant de sa bonne foi, poursuivit sa route, faisant voter ses réformes du droit pénal et du droit civil sans considération pour les innombrables critiques dont elles firent l'objet, au Sud puis au Nord du pays.

Son étoile a donc pâli mais ce sont les derniers soubresauts des dossiers terrorisme, dans lesquels il s'est toujours montré davantage prudent que son collègue de l'Intérieur Jan Jambon (ce n'est pas lui qui aurait pu dire "je vais nettoyer Molenbeek") qui l'ont le plus ébranlé, le poussant même à évoquer une démission. Refusée. Pour l'instant.

Jan Jambon, le flamingant devenu premier flic de Belgique

■ Figure de proue de la N-VA, l'homme, affable et chaleureux, dit n'avoir peur que des chiens.

Portrait Annick Hovine

Si son passé de militant flamand remonte souvent à la surface, c'est l'avenir politique fédéral de Jan Jambon, actuel vice-Premier N-VA en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, qui semble menacé.

Mercredi, au lendemain des attentats de Bruxelles, les déclarations du président turc, Recep Tayyip Erdogan, à propos d'Ibrahim El Bakraoui, un des kamikazes qui s'est fait sauter à l'aéroport de Bruxelles, l'ont solidement ébranlé.

Pendant des heures, le ministre de l'Intérieur et ses collaborateurs ont cherché à comprendre ce qui s'était passé. Devant la caméra de VTM, il reconnaissait jeudi midi que "si on aligne

tous les faits, on peut se poser de grandes questions sur un certain nombre de choses, tant en ce qui concerne la Justice que les développements ensuite au niveau policier".

En conclusion, Jan Jambon a jugé qu'il devait "prendre ses responsabilités politiques" – et a évoqué sa démission. On le sait: cela lui a été refusé.

Au feu depuis son entrée au gouvernement

L'homme, affable et chaleureux, semble très conscient des risques liés à son poste. Le 2 mars dernier, il se confiait dans "Knack". "En politique, ça peut être fini du jour au lendemain. Et certainement si vous êtes ministre de l'Intérieur." Et de citer le cas de Johan Vande Lanotte (SP.A) qui avait dû démissionner en avril 1998 "parce qu'un gendarme avait laissé échapper Marc Dutroux". Et il ajoutait – de façon prémonitoire? "Cela pourrait aussi m'arriver."

On n'y est pas. Jan Jambon, 56 ans, reste donc, provisoirement du moins, à la barre de l'Intérieur, où il est en fonction depuis le 11 octobre 2014. C'est peu dire que l'homme, une des figures de proue de la N-VA, est au feu depuis son entrée au gouvernement fédéral. En janvier 2015, quelques jours après les attentats contre Charlie et un supermarché casher, une cellule sur le point de commettre une vague d'attentats en Belgique était démantelée à Verviers. La lutte contre le terrorisme n'a jamais quitté son agenda.

Cela ne lui fait pas peur. *"Seuls les chiens me font peur. Depuis toujours. C'est pour ça que je demande toujours aux policiers de tenir leurs chiens quand j'effectue des visites, expliquait-il dans "Knack". Mais en politique on ne peut pas avoir peur, parce que ça ne sert à rien."*

Une carrière dans le privé

Rien ne destinait initialement ce diplômé en informatique à devenir le premier flic de Belgique.

Né à Genk en 1960, dans une famille d'enseignants, le jeune étudiant se rapproche des nationalistes flamands au cours de ses études à la VUB. Il démarre en politique dans la section des jeunes de la Volksunie et s'engage dans un cercle estudiantin conservateur, catholique et pro-flamand.

Mais il quitte la Volksunie en 1988, jugeant le parti dirigé alors par Hugo Schiltz trop gentil avec les francophones. Il gère alors sa carrière professionnelle dans le privé. Après un début chez IBM, il se tourne vers la gestion des ressources humaines avant de devenir, en 2002, patron de Bank Card Com-

pany, la société éditrice des cartes Visa et MasterCard.

S'il n'a plus de carte de parti, il reste très actif au sein des associations nationalistes flamandes. Il exerce la fonction de secrétaire politique du Vlaamse Volksbeweging (VVB), un mouvement séparatiste réclamant l'indépendance de la Flandre. C'est au nom du VVB qu'il prend la parole, en mai 2001, devant le Sint-Maartensfonds, l'amicale des volontaires flamands partis se battre sur le front de l'Est avec les troupes allemandes.

Une pointure N-VA

En 2005, il réintègre le bercaïl politique, dans les rangs de la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) de Bart De Wever. Il fonde la section locale du parti à Brasschaat, commune (très) aisée de la périphérie anversoise.

Sur le plan local, il devient échevin des Finances à Brasschaat en 2007 (avant de raver le maïorat en janvier 2013). Il entre au Parlement fédéral la même année. Candidat pour le cartel CD&V/N-VA, il fait un joli score de plus de 9000 voix de préférence. Il sera réélu à la Chambre en tant que leader de la N-VA pour Anvers, en juin 2010 et réélu en mai 2014.

A l'automne 2014, la pointure N-VA devient ministre de l'Intérieur du gouvernement Michel. Trois jours après sa nomination comme ministre fédéral, il déclenche une grosse polémique en déclarant, à "La Libre", que les collaborateurs avec l'occupant nazi *"avaient leurs raisons"*. Le vacarme s'est calmé mais ses déclarations restent collées à son portrait.

"En d'autres circonstances, je n'aurais pas accédé à la demande du Premier ministre de rester."

JAN JAMBON

Le ministre N-VA de l'Intérieur a jugé qu'il devait "prendre ses responsabilités politiques" et démissionner. Le Premier ministre, Charles Michel (MR), l'a refusé jeudi.